

Trafic de peaux de panthères à Lambaréné

Deux présumés trafiquants et leurs complices sous l'éteignoir

AEE
Libreville/Gabon

L'ANTENNE de la Police d'investigations judiciaires (Pij) de Lambaréné a procédé, le mercredi 25 janvier dernier, à l'arrestation de Gérard Mindou et David Mouandza, tous deux Gabonais de 27 ans. De même que Aimery Digossou et Kevin Mbadinga, deux présumés complices engagés comme démarcheurs dans le commerce illicite des peaux de panthères, auquel les premiers cités se livreraient dans le chef-lieu de province du Moyen-Ogooué. Les deux présumés trafiquants auraient d'ailleurs été pris la main dans le sac, au quartier Isaac, où ils tentaient d'écouler les peaux de félidés. Tout ce beau monde devrait être mis à la disposition du parquet local. D'après une source policière proche de l'enquête, Gérard Mindou et David Mouandza se-

raient à la tête de ce business apparemment très rentable. Le jour de leur interpellation, les deux hommes quittent le village Kougouleu, à 25 kilomètres de la ville du Grand-Blanc, pour rallier le centre-ville. C'est jour de vente et ils ont rendez-vous avec des personnes pour négocier les précieuses peaux de panthères. Pour plus d'efficacité, ils n'hésitent pas à recourir à deux démarcheurs, les nommés Aimery Digossou et Kevin Mbadinga. Mais les trafiquants, qui espèrent faire de bonnes affaires ce mercredi-là, sont loin de se douter que leurs faits et gestes sont scrutés de près par les agents des Eaux et Forêts, et ceux de l'Ong Conservation Justice. Ce sont ces deux entités qui alertent la Police d'investigations judiciaires. Aussi, peu de temps avant le lever du jour, les flics en civil investissent le lieu de la transaction. De sorte que, quand le duo arrive à l'endroit indiqué à Isaac, muni d'un



Photo : D.R



Photo : D.R

Les présumés trafiquants et leurs complices présumés. Photo de droite : Gérard Mindou et David Mouandza présentant les peaux de panthères, objet de leurs ennuis.

sac à dos, il tombe dans un traquenard. Les policiers, sortis de

leur planque, exigent de découvrir le contenu du sac de sport suspect. Se

sentant en danger, Gérard Mindou et David Mouandza tentent de

semer les Officiers de police judiciaire (OPJ). Mais peine perdue, car ils sont promptement neutralisés et conduits au poste. Lors d'un interrogatoire, les présumés trafiquants de peaux de panthères n'auront pas tenu bien longtemps, ayant donné aux agents les noms des autres membres du groupe. De fait, un peu plus tard, dans la soirée, Aimery Digossou et Kevin Mbadinga ont été interpellés à leur tour, au village Kougouleu pour le premier, et à Tsouka pour le second.



REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

JOURNEES MEDICO-CHIRURGICALES D'UROLOGIE

A l'invitation de la CNAMGS, en partenariat avec le Service de Santé Militaire et le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL), le Dr. Eric Jacob BENIZRI (Chirurgien Urologue du Centre d'Urologie et d'Andrologie de Nice en France) effectuera, en collaboration avec les Urologues gabonais, des consultations et des interventions chirurgicales à Libreville, du 30 janvier au 03 février 2017, dans le cadre des Journées médico-chirurgicales.

A cet effet, les patients intéressés présentant des pathologies urologiques (maladies du rein et de la prostate, calculs, malformations, cancers..) sont invités à prendre préalablement rendez-vous auprès des Services d'Urologie de l'Hôpital d'Instruction des Armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO) ou du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL).

Les consultations et les interventions chirurgicales se dérouleront selon le programme suivant :

Dates	Lieu	Horaires	Contacts pour les Rendez-vous (aux heures ouvrables)
Lundi 30 janvier 2017	Hôpital d'Instruction des Armées Omar Bongo Ondimba (HIAOBO)	de 8h00 à 19h00	HIAOBO
Mardi 31 janvier 2017			Chirurgie Viscérale et Urologique (4 ^e Etage) A partir du Lundi 23 janvier 2017
Mercredi 1 ^{er} février 2017			
Judi 02 février 2017	Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL)		CHUL Comptoir Urologie (Nouveau Bâtiment au secteur 3/4) A partir du Lundi 23 janvier 2017
Vendredi 03 février 2017			

Ce programme est communiqué à titre indicatif, il peut être susceptible de modifications.

Pour tous les patients assurés à la CNAMGS, ils s'acquitteront de leur Ticket modérateur sur tous les actes réalisés à leur profit.

La CNAMGS compte sur le respect du programme établi afin de lui permettre d'assurer à tous le meilleur service.



Echangez avec nous sur facebook/cnamgs

Fait à Libreville, le 11 janvier 2017

Le Directeur Général

Pr. Michel MBOUSSOU



La solidarité a un sens

